

ECOLE MATERNELLE

77 rue de la Tombe Issoire
75014 Paris
Tél. : 01 43 27 55 10

Je, soussigné(e) :

NOM, Prénom, 75014 Paris
Tél. : 01 43 27 55 10

* Père, mère de l'enfant :

Nom Prénom Classe :

- Accepte le soutien proposé par l'école, suivant les modalités décrites dans l'imprimé ci-joint. *

- N'accepte pas * signature :

(* Rayer la mention inutile)

Remarques éventuelles des parents concernant ce dispositif

.....
.....
.....
.....
.....

Madame, Monsieur,

« A partir de la rentrée 2008, l'enseignement scolaire a lieu du lundi matin au vendredi après-midi.

La durée d'enseignement obligatoire pour tous les élèves d'une classe est de 24h par semaine.

2 autres heures sont consacrées chaque semaine à l'aide personnalisée aux élèves en difficulté et au travail en petits groupes. »

Extrait du guide pratique des parents, p9 – Ministère de l'éducation nationale – septembre 2008

Après une réflexion menée en conseil des maîtres et une validation par l'inspectrice de circonscription, l'organisation de cette aide se déroulera de la manière suivante :

54 heures d'aide personnalisée à raison de 3 x 40 minutes par semaine sur la pause méridienne : de 11h30 à 12h10

Pour faciliter et répondre au mieux aux besoins identifiés des élèves, un accord de principe valable, tout au long de l'année scolaire, permettra un suivi efficace de votre enfant.

Cet accord peut être remis en cause à tout moment par une simple demande écrite de votre part.

Les enseignants s'engagent à vous informer de toute aide ou travail de groupes concernant votre enfant.

Nous vous remercions de renseigner la fiche jointe et de la retourner à l'enseignant de la classe pour le 29 septembre 2011